

tenue sous la présidence de Monsieur SOUTEYRAND, assisté(e)
de Monsieur JACOB et Madame LESIMPLE, Conseillers
En présence de Monsieur CHEVILLARD, Rapporteur public
Madame LEFAUCHEUR, Greffière

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2507615 RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE

Titre de l'affaire Annulation du contrat de vente du 28/10/24 entre la commune de Le Barcarès et la Sté Cardinal Lydia portant sur la parcelle AD 52.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame A	Madame A
Défendeur	COMMUNE DE LE BARCARES SOCIETE CARDINAL LYDIA	ALTES AVOCATS AARPI RIVIERE - MORLON & ASSOCIES

02) DOSSIER N° 2306770 RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE

Titre de l'affaire CONDAMNATION DE L'UNIVERSITE DE PARIS SORBONNE A PAYER A LA SOCIETE TECTONIQUES LA SOMME DE 289 157,88 EUROS TTC ET A TITRE SUBSIDIARE LA SOMME DE 181 266,97 EUROS TTC AU TITRE DE LA FIXATION DU FORFAIT DEFINITIF DE REMUNERATION ET DES HONORAIRES COMPLEMENTAIRES DANS LE CADRE DU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT "BIODIVERSARIUM" A BANYULS SUR MER

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIETE TECTONIQUES	D.J. VERNE - L.G. BORDET - J. ORSI - Y. TETREAU (Cour)
Défendeur	SORBONNE UNIVERSITE	SELARL CABINET CABANES - CABANES NEVEU ASSOCIÉS

10 heures 00

03)	DOSSIER N° 2404367	RAPPORTEUR: Madame Audrey LESIMPLE
Titre de l'affaire	Condamnation de la commune du Barcarès à verser à la société PRINT EVENT la somme de 22 198, 80 euros au titre du solde restant dû dans le cadre du marché N°22BA23 "location, livraison, montage et reprise de barrières" du 25 octobre 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PRINT EVENT	CABINET LO AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LE BARCARES	ALTES AVOCATS
04)	DOSSIER N° 2404148	RAPPORTEUR: Monsieur Julien JACOB
Titre de l'affaire	Condamnation de la commune de Mèze à payer à M. M la somme de 270€ en réparation des différents préjudices subis et la somme des 10 759,06€ à payer à la MATMUT.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	SCP LAFONT & ASSOCIES (Cour)
	MUTUELLE ASSURANCE DES TRAVAILLEURS MUTUALISTES	SCP LAFONT & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MEZE	SELARL PHELIP & ASSOCIES
05)	DOSSIER N° 2404255	RAPPORTEUR: Monsieur Julien JACOB
Titre de l'affaire	Annulation de la décision de refus de Montpellier Méditerranée Métropole d'indemniser M. J en réparation des préjudices subis suite à une chute survenue dans l'enceinte du stade de rugby GGL Stadium à Montpellier, causée par un siège mal fixé - demande d'expertise médicale.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur J	FIGUEROA MARTINE (Cour)
Défendeur	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	SELARL PHELIP & ASSOCIES

10 heures 00

06)	DOSSIER N° 2404632	RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE
Titre de l'affaire	REPARATION DES PREJUDICES SUBIS PAR L'EURL FL CAFE EN RAISON DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU FRONT DE MER DE LA COMMUNE DE CERBERE AYANT ENTRAINE D'IMPORTANTES DYSFONCTIONNEMENT DU COMMERCE DE RESTAURATION SITUE 5 PLACE DE LA REPUBLIQUE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	EURL FL CAFE	Maître GARCIA-DUCROS Isabelle (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE CERBERE	S.C.P. CHICHET-HENRY AVOCATS - HG&C
08)	DOSSIER N° 2404027	RAPPORTEUR: Monsieur Julien JACOB
Titre de l'affaire	REQUETE INDEMNITAIRE - Annulation de la décision de rejet du 17/05/2024 portant sur une convention signée le 18/12/2021 concernant une subvention concernant l'achat de matériels agricole d'un montant de 42 480 euros assorti des intérêts au taux légal à compter du 11/03/2024. Demande préalable faite le 11/03/2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SCEA LES LAURIERS ROSES	SCP VIAL-PECH DE LACLAUSE-ESCALE-KNOEPFFLER
Défendeur	RÉGION OCCITANIE	présidente

Arrêté le 27/03/2026

Le président du tribunal